

# PLAN MÉTROPOLITAIN D'INCLUSION NUMÉRIQUE



En 2020, la Métropole s'est engagée au côté de l'État dans la lutte contre la pauvreté des Grands Nancéiens, par la signature d'une convention d'**Appui à la Lutte contre la Pauvreté et l'Accès à l'Emploi 2020-2022 (CALPAE)**, signée le 27 novembre 2020, et dont la gouvernance repose sur la Conférence des Élus sociaux.

Un plan d'actions est alors élaboré sur la base d'objectifs partagés avec les 20 villes, l'État et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et ce afin d'articuler les actions métropolitaines avec celles du plan pauvreté départemental.

Les partenaires ont décidé de s'engager sur **trois grands axes** dont les objectifs sont les suivants :

- Renforcer l'accès à une alimentation solidaire ;
- Assurer un accès numérique aux Grands Nancéiens en situation de rupture ;
- Agir sur les déterminants limitant l'accès à l'emploi.

Pour l'**axe numérique**, les membres de la Conférence des élus sociaux ont défini des objectifs opérationnels reposant sur un diagnostic partagé mené par WeTechCare en 2019.

Cette lettre d'information fait état des avancées du **Plan d'Inclusion Numérique** et des actions qui le composent, et identifie les perspectives à venir pour poursuivre la déclinaison opérationnelle.

## Le constat\* :

▶ 88 000 personnes sur la métropole ne maîtrisent pas le numérique

▶ L'existence d'une soixantaine de "points d'accueil numériques" et/ou d'acteurs concernés sur le territoire du grand Nancy mais une méconnaissance inter-acteurs

▶ L'existence de « zones blanches » peu ou pas couvertes

▶ La nécessité de coordonner un réseau d'acteurs et un plan d'action à l'échelle de la métropole, afin d'instaurer une gouvernance et un pilotage autour des questions d'inclusion numérique.

## Les actions mises en place :

▶ 1 - Repérer et mobiliser le public éloigné du numérique (page 2)

▶ 2 - Encourager l'autonomie numérique et accompagner l'assistance numérique (page 3)

▶ 3 - Équiper les publics (page 4)

▶ 4 - Mettre en réseau les acteurs locaux (page 5)

\*Données WeTechCare 2019

# REPÉRER ET MOBILISER LE PUBLIC ÉLOIGNÉ DU NUMÉRIQUE

## ALLER VERS

En allant au contact des éloignés du numérique, et en leur en démontrant l'utilité.



Médiateurs numérique de Réciprocité

★ Convention avec **Réciprocité** en avril 2021.

**8**  
**MÉDIATEURS NUMÉRIQUES**  
recrutés  
et formés

**1395**  
personnes rencontrées  
lors de déambulation  
pour identifier le public  
en précarité  
numérique, à **Nancy,**  
**St-Max, Laxou,**  
**Maxéville, Malzéville et**  
**Vandoeuvre**

**140**  
questionnaires  
de diagnostic  
reçus

**124**  
familles  
souhaitant  
être  
recontactées

**51**  
familles  
orientées



**52**

**CONSEILLERS NUMÉRIQUES**  
validés en Meurthe-et-Moselle,  
dont une quinzaine sur la  
Métropole du Grand-Nancy



Quentin, conseiller numérique au  
Centre Social CAF La Clairière

### PERSPECTIVES 2022

→ Animation d'un webinar  
sur les plateformes de la  
CPAM et de la CARSAT.

→ Rédaction d'une charte  
d'accompagnement ou d'un  
guide des bonnes pratiques.

## FORMER ET INFORMER

En accompagnant les aidants (travailleurs sociaux, médiateurs, accueillants...) dans leur rôle et en sécurisant juridiquement l'aide numérique.

★ Convention avec la **Fabrique des possibles** en juin 2021, et mobilisation de **20 communes** et **30 structures** accueillant les aidants et les accompagnants avec notamment l'animation de webinaires ou d'(in)formation, soit au total une cinquantaine d'acteurs.



**40**  
personnes  
ont suivi une  
formation  
*Les bons clics*



**10**  
personnes  
informées sur la  
plateforme de  
l'Éducation Nationale  
le 17 février 2021



**10**  
personnes  
informées sur la  
plateforme de la  
CAF le 14  
décembre 2021

# ENCOURAGER L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE ET ACCOMPAGNER L'ASSISTANCE NUMÉRIQUE

## IDENTIFIER LES FORMATIONS POSSIBLES ET EN CRÉER DE NOUVELLES

En structurant le réseau local des organismes proposant des formations et en créant des ateliers collectifs identifiés et intégrés à une offre territoriale pour pallier aux manques.

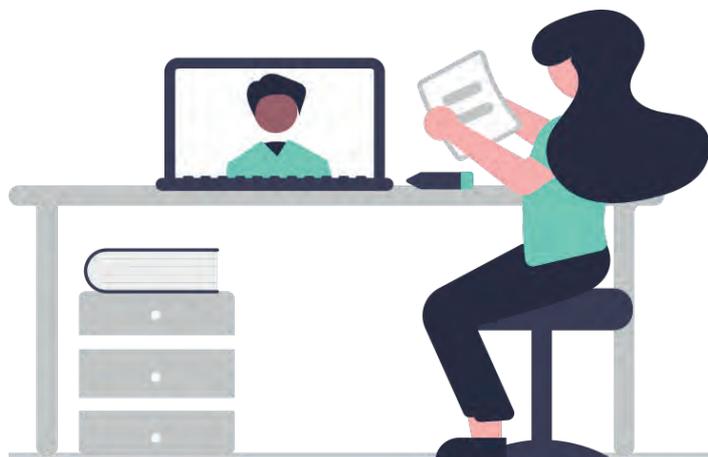
- ★ Animation de deux groupes de travail par la **Fabrique des possibles** sur l'assistance et l'autonomie, en février et mars 2022. Les groupes ont réunis des acteurs de l'accompagnement social, conseillers numériques, médiateurs, assistants sociaux... Ensemble, ils ont pu témoigner de la réalité du terrain, et faire remonter leurs problématiques.



Atelier "Numérique pour tous" à la MJC Lorraine, Vandœuvre



Groupe de travail sur l'assistance numérique à la Fabrique des possibles



### PERSPECTIVES 2022

- ▶ Partager d'avantage de ressources pédagogiques.
- ▶ Création d'un groupe de travail autour de l'apprentissage du français et le numérique.
- ▶ Proposer des formations sur les zones non couvertes par un service.

# ÉQUIPER LES PUBLICS

» En créant une filière basée sur la récupération, le reconditionnement et la redistribution d'ordinateurs.

- ★ Convention avec Batigère pour un don de 100 ordinateurs, et Infosel pour l'animation de la filière



- ★ Don de 50 ordinateurs de la métropole à Infosel

» En équipant les structures d'accueil avec des bornes d'accès aux droits pour permettre un accès internet des usagers aux organismes sociaux et faciliter ainsi leurs démarches administratives.



Bornes d'accès aux droits au sein de 9 communes et une associations au 01/12/21

## RAPPEL

Toutes les familles ou salariés en situation de fragilité économique ne disposant pas d'un équipement informatique sont éligibles à un don d'ordinateur (dans la limite des stocks disponibles).

Les personnes souhaitant bénéficier d'un don d'ordinateur doivent être orientées par un **prescripteur** issu d'un CCAS, d'une Maison des Solidarités, ou encore d'une association.

L'orientation se fait par une fiche de liaison. Le prescripteur ne complète que le recto de la fiche de liaison.

L'association **Réciprocité** se charge, dans le cadre d'une visite à domicile, de compléter le diagnostic au verso du document.

Sur la base de ce diagnostic, **INFOSSEL** prend le relais et assure l'installation de l'équipement informatique à domicile.

Chaque CCAS et MDS ainsi que certaines associations ont été destinataires des fiches.

## PERSPECTIVES 2022

► Récupération de 200 ordinateurs avec la volonté d'élargir les potentiels fournisseurs et le type de matériel à récupérer, notamment des ordinateurs portables et des tablettes.

► Poursuite de l'installation de bornes d'accès aux droits.

► Création d'un réseau d'acteur de réparation numérique à l'échelle de la métropole.

# METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS LOCAUX

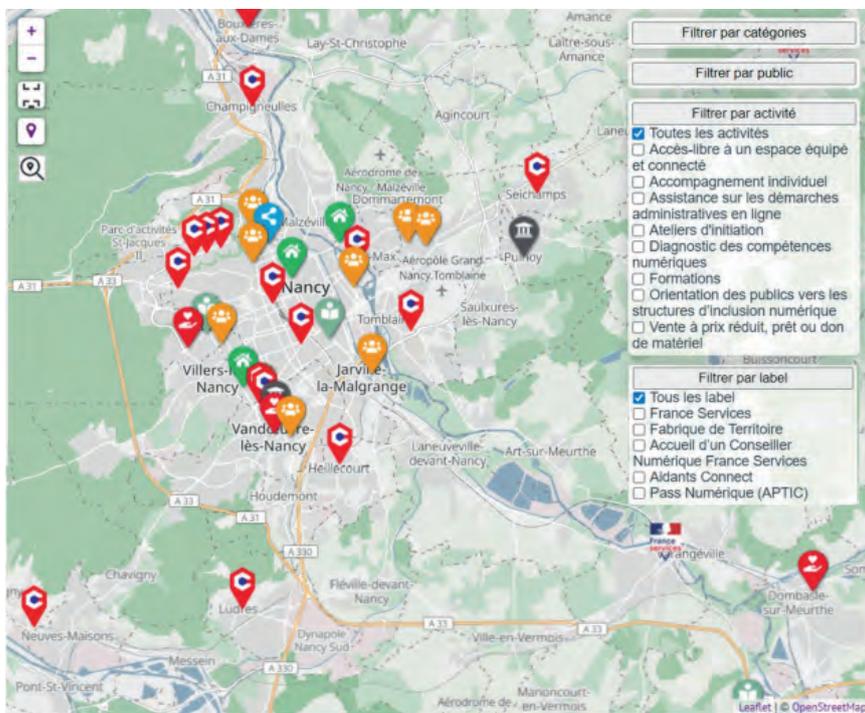


En exploitant au mieux les complémentarités et les synergies locales pour favoriser l'interconnaissance des structures et de leur offre de service, et proposer des temps de réflexion collective, en s'intégrant dans le réseau départemental et régional.

★ Convention avec la **Fabrique des possibles** en avril 2021

★ Convention avec AD2S pour la réalisation d'un annuaire de l'inclusion numérique, sous forme de cartographie interactive disponible sur [www.accesauxdroits.org](http://www.accesauxdroits.org)

Objectifs : renforcer la visibilité de l'offre en matière de médiation numérique sur le territoire, faciliter l'orientation des publics, favoriser les collaborations entre acteurs de l'inclusion numérique.



## Contribution aux actions de la Cité Éducative du Plateau de Haye

Dans le cadre de son projet numérique, la Cité Éducative renforce le travail collectif des acteurs du plateau de Haye. Grâce au réseau ainsi créé, **240 ordinateurs portables** ont ainsi été mis à disposition d'élèves collégiens boursiers, des collèges Jean Lamour et La Fontaine, à la rentrée 2021-2022.

La Cité éducative souhaite également appuyer le développement des compétences et des usages numériques des élèves et de leurs parents, en soutenant la mise en place d'ateliers collectifs d'initiation et de formation, portés par les acteurs associatifs du quartier. A cette fin, la Cité éducative assurera la distribution de **1000 pass numériques APTIC** aux familles en 2022.

# CONTACTS

## **métropole GrandNancy**

**Julie Antoine**

Métropole du Grand-Nancy  
julie.antoine@grandnancy.eu  
03 83 91 82 07



**Stéphane Gonzalez**

La Fabrique des possibles  
164 avenue du Général Leclerc  
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy  
stephane@fabriquedespossibles.fr  
0 974 974 744



**Jérémy Jacques**

Association Réciprocité  
87 rue de Chaligny  
54000 Nancy  
contact@reciprocite.fr  
03 83 40 31 31



**Rose-Anne Vernel**  
AD2S

rose-anne.vernel@ad2s.org  
06 65 65 45 61



**Jason Nende**

Coordinateur Cité Educative  
jason.nende@mairie-nancy.fr  
03 57 80 58 44



BANQUE des  
**TERRITOIRES**  
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Pour les structures porteuses  
d'un conseiller numérique  
uniquement :

**Emmanuelle Choubat**

Chargée de mission à la  
Banque des territoires  
emmanuelle.choubat@caissedes  
depots.fr  
06 72 58 68 83



**PRÉFET  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Pour les professionnels :

**David Wurtz**

Direction Départementale Travail  
Emploi et Solidarités  
david.wurtz@meurthe-et-  
moselle.gouv.fr  
07 85 55 49 15



Pour prescrire un ordinateur :

**Frédéric Contentot**

Réciprocité  
f.contentot@reciprocite.fr  
06 75 62 67 72



ULIS

Pour faire un don de matériel :

**Pierre Claude**

INFOSEL  
p.claude@ulis.fr  
03 83 33 91 70